

Mission sociale des universités...

22^e journée des

Sciences et Savoirs

Sous la direction de

Jaouad Alem

Georges Kpazai




acfas
sudbury

 Université Laurentienne
Laurentian University

Étude normative des erreurs orthographiques relevant de l'anglais produites par des élèves franco-ontariens vivant en situation linguistique minoritaire

Sarah Nicholls,

étudiante M.Sc.S. orthophonie, sy_nicholls@laurentienne.ca

Dre Michèle Minor-Corriveau,

professeure adjointe au programme d'orthophonie, mminorcorriveau@laurentienne.ca;

Maxine Bélanger, étudiante M.Sc.S. orthophonie, mj_belanger@laurentian.ca

INTRODUCTION

L'apprentissage d'une langue dans un milieu linguistique minoritaire (p. ex. le français en Ontario) peut s'avérer moins accessible que lorsque cet apprentissage a lieu dans un contexte majoritaire. Le contact entre le français et l'anglais, en Ontario, est un phénomène qui existe depuis longtemps et qui a des répercussions évidentes sur la qualité de langue des francophones de cette province majoritairement anglophone (Mougeon, 1993). Non seulement l'anglais peut-il influencer les habiletés en langage oral des élèves franco-ontariens, mais cette influence se manifeste aussi dans le langage écrit de ceux-ci. L'outil d'évaluation de l'orthographe, *Chronosdictées*, normalisé en France, est utilisé dans le cadre de cette recherche pour évaluer les habiletés d'orthographe d'élèves de cinquième année de la région du Grand Sudbury, Ontario, ville dans laquelle le français est la langue de la minorité. Ces dictées sont composées de 6 phrases, et les erreurs d'orthographe sont repérées en fonction de leur type, soit morphosyntaxique, lexical, phonétique, d'omission et de segmentation (Alberti, Baneath & Boutard, 2006). Le bilinguisme étant la réalité chez une grande proportion de francophones du nord de l'Ontario (Statistique Canada, 2010), l'apprentissage des deux langues se fait souvent en simultané (Mougeon, 1993). Les apprenants ont alors deux lexiques distincts pour chacune des langues dans lesquelles ils sont compétents; mais quand les mots se ressemblent (c'est-à-dire que les deux mots existent dans les deux langues et que leur graphie en français et en anglais est semblable, comme « indien » et « indian »), le doute orthographique peut influencer l'orthographe des mots (Rey, Pacton & Perruchet, 2005).

Questions de recherche / hypothèses

Les questions de recherche sont les suivantes : (1) Lorsqu'une erreur de type lexical est commise, c'est-à-dire, si l'élève écrit un mot qui n'existe pas en français, l'erreur relève-t-elle d'une certaine influence de l'anglais? (2) Les phrases que l'on trouve dans *Chronosdictées* sont normalisées selon les niveaux scolaires en France, mais est-ce que les Franco-Ontariens du même niveau maîtrisent complètement l'orthographe de ces mots au même moment que les Français? (3) S'il y a un écart entre ces deux populations, est-ce qu'il peut s'expliquer par le contexte minoritaire dans lequel vivent les Franco-Ontariens, comparé au contexte majoritaire dans lequel vivent les Français? L'*Échelle d'acquisition en orthographe lexicale (ÉOLE)* est un autre outil normalisé en France qui indique à quel niveau scolaire devrait être acquise et maîtrisée l'écriture de certains mots (Pothier, 2003). Bien sûr, cette échelle ne permettra pas de comparer les normes françaises à celles de la population franco-ontarienne, mais elle donnera un indice de l'âge auquel l'orthographe d'un mot est complètement maîtrisée en France. On peut s'attendre, par exemple, à ce que certains des mots moins usités en Ontario ne soient pas forcément maîtrisés au même niveau scolaire qu'ils ne le sont en France. (4) Si les erreurs relevant de l'anglais sont prises en compte en tant que type d'erreur en soi plutôt que type d'erreur lexicale proprement dit, est-ce que le total des 'vraies' erreurs de type lexical en contexte minoritaire se rapproche de la norme française? Souvent, une erreur de type lexical entraîne aussi une erreur de type phonétique, puisqu'en mal orthographiant un mot (lexical), la production à l'oral est aussi modifiée (phonétique). Si nous comparons ces types d'erreurs à celles relevant de l'anglais, (5) y a-t-il une différence entre la moyenne des erreurs lexicales et phonétiques et la moyenne des erreurs relevant de l'anglais pour chaque élève? Cela nous permettra d'analyser si les erreurs de type lexical et phonétique se produisent indépendamment

de l'influence de l'anglais. Enfin, (6) est-ce que les élèves anglo-dominants commettent plus d'erreurs relevant de l'anglais que les élèves francodominants ou ceux ayant un bilinguisme équilibré? La langue maternelle est-elle un facteur qui aide à comprendre l'écart entre les résultats des francodominants, des anglo-dominants ou de ceux ayant un bilinguisme plutôt équilibré?

MÉTHODOLOGIE

Participants

Les participants sont 82 élèves en 5^e année (37 garçons, 45 filles, âge moyen de 10,5 ans). 18 d'entre eux sont anglo-dominants, 25 sont francodominants, 33 utilisent les deux langues de façon équilibrée, et 6 n'ont pas déclaré leur langue dominante.

Ces élèves fréquentent 4 écoles élémentaires de langue française du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario dans la région du Grand Sudbury, au nord de l'Ontario.

Environnement

Les dictées ont été données à tous les élèves en même temps, en salle de classe, tout comme une dictée régulière.

Matériel

L'outil d'évaluation du rendement de l'orthographe *Chronosdictées* a été normalisé à Paris auprès d'une population majoritairement francophone composée de plus de 900 élèves de l'école primaire au collège (équivalent au secondaire en Ontario). L'outil comprend deux dictées (dictée A et dictée B) pour chaque niveau scolaire du CM1 (2^e année) à la 3^e (9^e année). Les phrases sont équilibrées au niveau des compétences grammaticales nécessaires afin de bien orthographier. Les erreurs sont cotées en fonction de leur type, en plus du total d'erreurs globales. Un maximum d'une erreur pour chaque type est coté par mot, même s'il y a plus d'une erreur du même type dans un seul mot. Il peut donc y avoir plusieurs types d'erreurs commises dans un seul mot. La dictée provenant de l'outil *Chronosdictées* de niveau CM2 (équivalent à la 5^e année en Ontario), normalisé auprès de 120 élèves de 3 écoles primaires à Paris, est identique à celle qui a été donnée aux élèves de la 5^e année à Sudbury dans le cadre de cette recherche. Il s'agit de la dictée A, composée de 6 phrases, soit de 121 syllabes et 77 mots. La Dictée B qui est chronométrée n'a pas fait l'objet de cette étude.

L'Échelle d'acquisition en orthographe lexicale (ÉOLE) est un outil didactique normalisé en France qui peut être utilisé afin de bien choisir les mots de dictée pour qu'ils soient appropriés au niveau scolaire des élèves. L'ÉOLE est composé d'environ 12 000 mots. Les mots ont été dictés à près de 49 000 élèves du CP (1^{re} année en Ontario) au CM2 (5^e année en Ontario) dans presque 500 écoles à la fin de l'année scolaire. Les auteurs ont recueilli environ 200 graphies de chaque mot testé, soit environ 2,3 millions graphies au total. En CM2 (5^e année en Ontario), l'élève devrait avoir maîtrisé l'orthographe d'environ 5000 termes. Les mots bien orthographiés à un taux de réussite de 75% à la fin du niveau scolaire en question sont considérés comme étant acquis. L'ÉOLE indique donc le niveau de maîtrise de 12 000 mots et à quel moment ceux-ci sont ou sont en voie d'être maîtrisés.

Procédure

Le consentement des parents a été obtenu grâce à des formulaires distribués dans les classes de 5^e année des écoles faisant objet de l'étude. Les parents ont aussi indiqué la/les langue(s) dominante(s) de leur enfant sur le formulaire de consentement. La dictée A a, par la suite, été donnée en salle de classe par 4 étudiantes de baccalauréat de l'Université Laurentienne (une étudiante par école élémentaire). Les élèves ont été informés des trois étapes de la dictée avant l'épreuve. Les étapes sont comme suit : les phrases ont été lues à voix haute, ensuite la dictée comme telle a été donnée, et finalement, les phrases ont été relues lentement, afin de permettre l'auto-correction. Aucune liaison atypique n'a été prononcée au cours de la lecture et la ponctuation a été donnée. La dictée a été lue comme elle aurait été prononcée à l'oral, dans

un contexte naturel. Les dictées ont été corrigées selon les critères décrits dans le manuel de *Chronosdictées*, soit sur le plan des 6 types d'erreurs.

Analyse des données

Les productions écrites des élèves ont été placées dans une matrice du logiciel SPSS. Les erreurs ont été analysées en fonction de leur type, soit morphosyntaxique, morphosyntaxique sans homophone syntaxique, lexical, phonétique, d'omission et de segmentation, ce qui est conforme aux directives du manuel de l'outil *Chronosdictées*. Dans le cadre de cette étude, il y a aussi l'ajout du type d'erreur relevant de l'influence de l'anglais. L'attribution de l'étiquette « erreur relevant de l'anglais » a été faite en comparant l'orthographe de la production en français à celle du mot cible en anglais. Les mots de la dictée ont ensuite été saisis dans l'ÉOLE afin de voir si ces mots sont, en effet, complètement maîtrisés en CM2, soit en 5^e année en Ontario.

RÉSULTATS

Les élèves du CM2 (équivalent de la 5^e année en Ontario) de Paris commettent en moyenne 13 erreurs par dictée, alors que les élèves de la 5^e année de Sudbury en produisent 29. C'est-à-dire qu'il y a 29 mots dans la dictée qui contiennent au moins une erreur d'orthographe parmi les six types. Aux fins de cette étude, nous cherchons à relever les erreurs de type qui semblent avoir subi une influence de l'anglais. Sur un total de 77 mots, 4 s'écrivent exactement de la même façon en français et en anglais (e.g. « guide »), donc il n'est pas possible de juger de l'influence d'une langue sur l'autre ; 8 mots sont de vrais amis, c'est-à-dire que la graphie des mots est semblable en français et en anglais (e.g. « indien » et « indian ») et 3 mots dont une partie de la graphie qui a subi une influence de l'anglais (e.g. « mustick ») ont été relevés. Dans ce dernier cas, le mot n'existe pas en anglais, mais la graphie erronée employée relève d'une graphie anglaise. Sur 12 mots sur lesquels une erreur relevant de l'anglais aurait pu être observée, 11 mots ont en fait été orthographiés d'une façon qui montre qu'ils ont subi une influence de l'anglais. Des ANOVA et des test-t ont été effectués dans le but de comparer les groupes, mais ces analyses statistiques n'ont relevé aucune différence entre la moyenne des types d'erreurs d'orthographe selon le sexe, selon la langue dominante ni selon l'école élémentaire fréquentée.

CONCLUSION

Cette recherche se propose d'analyser les types d'erreurs en fonction de leur influence de l'anglais. Cette étude contribuera à l'avancement de la normalisation de cet outil d'évaluation de l'orthographe lequel pourra servir auprès d'une population francophone en situation linguistique minoritaire, elle renseignera sur les habiletés en orthographe lexicale et syntaxique des élèves franco-ontariens de la cinquième année.

Mots clés : situation linguistique minoritaire, influence de l'anglais, orthographe, lexicale, bilinguisme.

Bibliographie sélective

- Alberti, C., Baneath, G. & Boutard, C. (2006). *Chronosdictées : outils d'évaluation des performances orthographiques avec et sans contrainte temporelle*. Ortho Édition, France.
- Mougeon, R. (1993), Du québécois à l'ontarien : aperçu général sur le français ontarien. *Francophonies d'Amérique*, n°3, 61-78.
- Pothier, B. (2003). Échelle d'acquisition en orthographe lexicale (ÉOLE). Paris, Retz, 256 p.
- Rey, A., Pacton, S. & Perruchet, P. (2005). L'erreur dans l'acquisition de l'orthographe. *Rééducation orthophonique*, n°222, 101-119.

- Statistique Canada (2010). Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario, document analytique, année de recensement 2006, n°1, produit n°89-642-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.